



CLASSIQUES
GARNIER

MCKENNA (Antony), « Introduction », *La Lettre clandestine*, n° 13, 2004,
Protestants, protestantisme et pensée clandestine

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-17294-9.p.0015](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-17294-9.p.0015)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2005. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

INTRODUCTION

La philosophie anti-chrétienne de l'âge classique n'est évidemment pas le seul courant de l'histoire des idées à avoir eu recours à la clandestinité. La diffusion clandestine des idées se pratique à toutes les époques, et, à l'âge classique, dans le contexte de la reprise en main que constitue la réforme catholique, elle caractérise de nombreux courants religieux. Il suffit de consulter l'ouvrage classique de Franz Funck-Brentano, *Les Lettres de cachet à Paris. Etude suivie d'une liste de prisonniers de la Bastille (1659-1789)*, Paris, 1903, et l'édition des *Archives de la Bastille* établie par François Ravaisson (Paris, 1866-1904, 19 vol.) pour constater qu'on trouve la trace de très peu de philosophes « libertins » ou incroyants mais de très nombreux prisonniers désignés comme « hérétiques » : « jansénistes » d'abord, à l'époque de la crise de Port-Royal et de la signature du Formulaire, comme aussi plus tard au moment de la promulgation de la bulle *Unigenitus* ; huguenots aussi, surtout au moment de la révocation de l'Édit de Nantes. Des centaines d'« hérétiques » se croisent dans les prisons de l'époque et la diffusion clandestine de leurs convictions constitue un aspect capital de l'histoire du manuscrit, du livre et de la censure à l'âge classique, comme aussi du délit d'opinion dans l'histoire du droit.

L'histoire de Port-Royal est essentiellement une histoire de rivalité de courants au sein de la réforme catholique et du triomphe, bruyant mais fragile et provisoire, obtenu par le moyen du pouvoir civil, du courant ultramontain sur le courant gallican et augustinien. Cette bataille de doctrines, avec ses corollaires, la contrainte, la censure et la répression, a suscité, tout au long du XVII^e siècle, des publications clandestines, dont les *Lettres provinciales* restent les plus célèbres, et cette diffusion clandestine des idées port-royalistes s'est perpétuée au XVIII^e siècle au moyen des *Nouvelles ecclésiastiques*. Elle a eu une importance

telle que l'abbé Barruel a associé les « jansénistes » aux francs-maçons dans sa recherche des fauteurs de la Révolution.

Les huguenots aussi ont dû pratiquer la diffusion clandestine de leurs ouvrages. Bien avant la révocation de l'Édit de Nantes, le pouvoir supprimait les livres favorables à la Réforme. L'expérience de Pierre Bayle est exemplaire : son premier ouvrage de controverse, *La Critique générale de l'« Histoire du calvinisme » de M. Maimbourg*, publié anonymement sous la fausse adresse : à Villefranche, chez Pierre Le Blanc, en fait à Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, 1682, est largement diffusé en France et connaît un énorme succès. Une deuxième édition paraît aussitôt. Les autorités françaises s'émeuvent de ce succès. Les premières mesures suscitées par les interventions de Maimbourg lui-même tournent court, car La Reynie, lieutenant de police, fait publier la sentence de condamnation à 3000 exemplaires, assurant par là une exceptionnelle notoriété à l'ouvrage. Mais, par un malheureux concours de circonstances, l'anonymat est levé, et alors, le 10 juin 1685, le frère de l'auteur, Jacob Bayle, pasteur au Carla, est arrêté et incarcéré à Pamiers ; il est ensuite transféré à la prison des Hauts-Murats de Toulouse et enfin au Château-Trompette de Bordeaux. Les conditions d'emprisonnement y sont si épouvantables que Jacob, qui refuse l'élargissement au prix de son abjuration, meurt le 12 novembre, quelques jours avant que ne parvienne à Bordeaux une lettre de cachet ordonnant sa libération.

La répression est, en effet, féroce, et les huguenots doivent multiplier les voies de diffusion clandestine pour maintenir le contact avec les fidèles opprimés et pour porter leur cause devant l'opinion publique européenne. Les dragonnades et la Révocation provoquent l'exil de milliers de réformés qui refusent l'abjuration, et les intellectuels huguenots apporteront désormais une contribution capitale à la vie intellectuelle aux Refuges : aux Pays-Bas, en Angleterre et tout particulièrement à Londres, en Allemagne et spécialement dans le Brandebourg et à Berlin. La diaspora huguenote constituera désormais une partie très dynamique de la République des lettres ; elle développe tous les moyens de communication : pamphlets, journaux, livres, qui sont diffusés dans toute l'Europe.

À Rotterdam, Bayle et Jurieu prennent part à cette bataille. À l'arrière-plan, quelques grandes figures nous sont connues : Reinier Leers, l'éditeur et protecteur de Bayle, est un des très nombreux impri-

meurs – avec Henri Desbordes, Abraham Wolfgang, Elie Luzac, par exemple – qui œuvrent à l’exportation clandestine des ouvrages en France et en Allemagne. De son côté, Prosper Marchand est un des héritiers intellectuels de Bayle, dont il tente de prolonger le *Dictionnaire* dans son propre *Dictionnaire historique* (La Haye 1758-1759) ; il joue un rôle de conseiller auprès du marquis d’Argens, dont les œuvres philosophiques sont farcies de citations de Pierre Bayle. Aux Pays-Bas et à Londres, les traducteurs huguenots se mettent à l’œuvre : les ouvrages des libres penseurs anglais (Locke, Lyons, Toland, Tindal, Collins, Mandeville, Middleton) circulent en français aux Pays-Bas, manuscrits et imprimés, et ils passent en France. Les réseaux de diffusion qu’empruntent les écrits réformés servent aussi à la diffusion d’ouvrages philosophiques, non plus seulement anti-catholiques, mais hostiles à la doctrine chrétienne dans son ensemble. La controverse même entre catholiques et protestants suscite des écrits clandestins où les philosophes sceptiques prennent leurs distances à l’égard de toutes les « sectes ». La dispersion et la fragmentation des Églises protestantes est mise en avant par les controversistes catholiques comme une cause majeure du développement de l’incroyance.

Sur le plan intellectuel, aussi bien qu’institutionnel, la Réforme a joué un rôle capital dans l’évolution des idées philosophiques. On pense tout d’abord au statut privilégié accordé à la conscience et la raison dans la théologie des protestants. Un exemple est éloquent : comme l’a montré Andrew Fairbairn, la psychologie malebranchiste marque fortement l’écrit d’un réformé libéral, Samuel Werenfels, *L’Idée d’un philosophe*, et cet écrit est démarqué par Du Marsais dans son traité *Le Philosophe*, qui sera publié dans l’*Encyclopédie* : on assiste ainsi au passage du rationalisme chrétien de l’oratorien à un rationalisme critique protestant, et enfin à un rationalisme philosophique anti-chrétien.

L’émergence, la prospérité polonaise et puis l’exil des sociniens ont suscité, à la même époque, une crise dans les pays calvinistes : désormais, la mise en avant de la raison comme critère de jugement sur la légitimité de la foi devient suspecte de rationalisme socinien. Les théologiens protestants tentent de maintenir le cap entre Charybde et Scylla, entre le rationalisme dévastateur et la foi superstitieuse. Bayle dénonce leurs efforts :

Il faut nécessairement opter entre la Philosophie et l'Évangile : si vous ne voulez rien croire que ce qui est évident et conforme aux notions communes, prenez la Philosophie et quittez le Christianisme : si vous voulez croire les Mystères incompréhensibles de la Religion, prenez le Christianisme, & quittez la Philosophie ; car de posséder ensemble l'évidence et l'incompréhensibilité, c'est ce qui ne se peut [...] Il faut opter nécessairement ... (*Eclaircissement sur le pyrrhonisme*)

Une telle prise de position, qui s'accompagne d'une critique très dure des dévots superstitieux, de ceux qui, comme le déclare Bayle, « croient ou croient croire » à la doctrine chrétienne (article « Socin », rem. H), suscite légitimement des questions sur la généalogie de la philosophie rationaliste.

Les racines du rationalisme philosophique sont multiples : certaines plongent dans le terreau fécond du rationalisme chrétien, catholique et protestant. Or, à la fin du XVII^e siècle, nous assistons au renouvellement de la philosophie libertine : d'inspiration aristotélicienne et italienne au début du siècle (Pomponazzi, Vanini, Théophile de Viau, Sorel), d'inspiration épicurienne et gassendiste entre 1650 et 1670 (très approximativement : Cyrano, Molière, La Fontaine, Bernier), elle surgit sous une nouvelle forme du cœur du rationalisme chrétien de Descartes et de Malebranche. Pierre Bayle, au sein du Refuge protestant, apparaît comme un acteur majeur et comme un témoin privilégié de ce renouvellement de la philosophie libertine, qui fait l'objet d'un débat entrecroisé entre les articles du *Dictionnaire*. Il y masque les conclusions qu'il tirait des *Objections* proposées en 1679 au rationalisme chrétien de Pierre Poiret. Le registre du consistoire de l'Église wallonne de Rotterdam, devant lequel Bayle et Jurieu sont fréquemment convoqués, porte ainsi les marques de ce contexte intellectuel et institutionnel complexe et crucial pour l'histoire des idées anti-catholiques et anti-chrétiennes. Dans le dossier thématique présenté ici nous avons voulu examiner de plus près cette généalogie, comparer les réactions face à la répression policière et à la censure, comparer les pratiques de la clandestinité protestante et philosophique.

Antony McKenna
(Université de Saint-Étienne)